

## **Sylvie Guillaume, présidente de Forum Réfugiés : « On ne peut pas traiter les réfugiés comme un marché »**

[David Gossart](#) - 2 septembre 2024

*L'élue socialiste et ancienne adjointe à la Mairie de Lyon vient d'achever trois mandats de députée européenne, notamment passés à travailler sur les questions d'immigration et de droit d'asile. C'est donc dans une forme de continuité qu'elle prend aujourd'hui la présidence de l'association lyonnaise Forum Réfugiés, avec un enthousiasme assombri par de nombreux sujets d'inquiétude.*



Sylvie Guillaume, forum réfugiés © Pierre Ferrandis

### **Pourquoi avoir décidé d'arrêter votre aventure européenne ?**

**Sylvie Guillaume :** « C'est un choix volontaire, j'ai le luxe de pouvoir décider de ma voie et du moment de ma sortie, ce qui n'est pas toujours le cas pour tout le monde. J'en suis très reconnaissante.

### **La peur de faire la « saison de trop », l'impression d'avoir fait le tour ?**

Non, rien de tout cela car c'est un mandat absolument passionnant ! J'en ai fait trois et chacun d'entre eux a été intéressant, je n'ai pas de lassitude de l'Europe, même si j'en mesure aujourd'hui mieux les problématiques, les échecs et les réussites. Mais il faut mettre en conformité ses actes avec ses idées, et privilégier la nouvelle génération.

### **Quelle est cette nouvelle génération ?**

Les dernières élections ont été plutôt porteuses, puisqu'on a doublé le nombre d'élus socialistes par rapport à 2019. On a la chance d'avoir une autre parlementaire européenne du Rhône, Murielle Laurent. C'est une forme de continuité. Et on avait déjà connu cette continuité après le mandat de Martine Roure (*au Parlement européen de 1999 à 2009*,

*NDLR*) : on va avoir 30 ans de femmes socialistes du Rhône au Parlement européen ! De plus, il y aura aussi une continuité thématique puisque Murielle Laurent et Chloé Ridet vont siéger dans la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures dont j'ai été membre pendant trois mandats.

### **Siéger au Parlement européen, c'est pourtant le risque d'être « invisibilisée » dans son propre pays...**

Nous avons une problématique, la durée d'application de nos décisions. À partir du moment où vous vous chargez d'un dossier dans sa totalité en tant que rapporteur, il peut se passer quatre ans avant de le voir se conclure. Ensuite, vous avez encore la période de transposition dans les droits nationaux. Et souvent en France, ça prend un certain temps. L'immédiateté, ce n'est pas ce qui prime chez nous ! Mais il y a des choses très concrètes qui ont des conséquences au quotidien dans ce que l'on fait, comme les chargeurs uniques. Ça a l'air facile, mais ça a été une bagarre ! Quand on aboutit à un texte sur les salariés des plateformes de livraison, c'est très concret aussi. Le seul défaut que l'on a, c'est que l'on n'affiche pas ces résultats. On ne se montre pas. C'est dommage. Sinon, vous auriez dans Lyon, partout, des rappels indiquant que l'Europe a participé à un dispositif sur l'emploi et la formation, sur des aménagements urbains, des équipements sportifs...

### **Dans vos thématiques, quels dossiers avez-vous eu la satisfaction de voir avancer pendant votre mandat ?**

Je suis contente d'avoir fait avancer mes dossiers mais je suis très mécontente de l'issue du pacte sur la migration et l'asile. Ce qui nous attend en matière d'application est terrible. On a pris les choses dans le mauvais sens. La Commission a pris la somme des difficultés des États membres et a dit : *“On va essayer de les résoudre en agglomérant des bouts de solution.”* Ça ne marche pas : ce n'est pas la même problématique si vous êtes un pays de première entrée comme Malte ou l'Espagne, ou si vous êtes un pays de deuxième recours. Ce principe du traitement de la demande d'asile aux frontières de l'Union européenne ne change rien à la pression qui s'exerce sur ces pays, d'autant plus que l'idée de s'arranger pour se répartir les responsabilités... mon œil ! Les pays qui ne sont pas touchés par la première entrée disent : *“On ne veut pas. On préfère payer pour ne pas accueillir.”* Et sur les droits fondamentaux, on a franchi un certain nombre de lignes rouges dans les conditions d'accueil, avec le centre de rétention comme solution de première intention, avec une externalisation des procédures vers d'autres États... Ce n'est pas satisfaisant, et ça complexifie énormément. Le règlement sur les procédures est un casse-tête !

Lire aussi sur Tribune de Lyon : [La Lyonnaise Sylvie Guillaume, députée européenne, devient présidente de Forum Réfugiés](#)

### **Auquel vous allez être confrontée désormais depuis l'autre bout de la lorgnette en tant que présidente de Forum Réfugiés !**

Je leur suis très reconnaissante [de m'avoir proposé cette fonction](#). On se connaît depuis longtemps et on travaille ensemble, comme lorsque l'on a déclenché au plan européen la directive de protection temporaire pour les Ukrainiens. Il y a effectivement des sujets d'inquiétude. Avec France Terre d'Asile, on est les deux seules associations dans l'accueil, le plaidoyer et l'hébergement : on n'est pas que des opérateurs d'une partie de la chaîne de

l'asile. Ces 600 salariés, c'est une fierté, une très grosse machine avec beaucoup de missions en première ligne.

### **Quelles sont vos principales inquiétudes ?**

Pour l'instant, nous n'avons pas de gouvernement et nous avons des ministres démissionnaires. On ne sait pas trop comment vont se gérer les budgets. Le nôtre provient principalement des collectivités locales, de l'État, de l'Union européenne. Avec, comme dans beaucoup de domaines, des difficultés de financement. On a des retards de paiement et c'est une problématique qu'il faudra résoudre très vite, car c'est tendu en matière de trésorerie. L'État n'est pas un très bon payeur !

### **Comment évoluent vos moyens de remplir vos missions, sont-ils à la baisse ?**

C'est une question importante : cela évolue de plus en plus sous forme de marchés. L'État fonctionne avec des appels d'offres sur tel ou tel sujet. Ce qui manque, de mon point de vue, c'est la continuité et la stabilité de ces financements car ils peuvent s'arrêter à la fin de la période. Or nous, on a embauché des gens entre-temps, il faut savoir ce que l'on fait.

### **Vous contractez des marchés pour gérer des volumes de personnes ?**

Oui, ça peut être sur des volumes ou sur des dispositifs créés pour traiter l'accueil. Mais on ne peut pas traiter la vulnérabilité en rendant les acteurs, les associations et les opérateurs vulnérables eux-mêmes. S'il y a un changement à réaliser, c'est sortir du marché, de l'appel d'offres, de la logique libérale. On ne peut pas traiter des réfugiés comme un marché, comme on ne peut pas traiter n'importe quelle situation humaine comme un marché.

### **Cela présente-t-il le risque d'attirer des acteurs entièrement privés, d'aller vers le mieux-disant financier ?**

Il y a des opérateurs dont la manière de répondre à ces appels d'offres peut être une vraie problématique à terme, absolument. Cela peut pousser des acteurs qui apparaissent moins chers et plus rapides à se positionner, mais sur le long terme, je ne suis pas sûre que c'est le bon choix. On n'est pas des opérateurs, on a une âme associative. Dans nos associations, on a des gens très engagés pour la défense du modèle ; la réponse à ces appels à projets, on ne lâchera pas l'affaire. On sera très attentifs à démontrer que l'immédiateté d'un prix fait un mauvais accompagnement et n'est pas au bout du compte un bon calcul.

### **Comment espérez-vous développer l'activité de l'association ?**

Il y a de nouvelles formes de militantisme et il faut arriver à transformer cet intérêt en adhésion de personnes qui nous rejoignent pour donner de la force face aux pouvoirs publics, pour dire cela : nous ne sommes certainement pas des opérateurs, mais nous avons des gens en béton. »